

Etat des lieux de la santé mentale des jeunes dans le Jura
Sophie Guenot (PCSI)

Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement répond comme il suit aux questions posées :

1. Les statistiques cantonales corroborent-elles cette hausse des troubles de la santé mentale chez les enfants, les adolescents et les jeunes dans le Jura ?

En complément du rapport de la commission, l'étude Health Behaviour in School-aged-Children (HBSC) 2022 révèle que 65% des jeunes de 11 à 15 ans ont ressenti plusieurs symptômes psychoaffectifs de façon régulière, avec une aggravation depuis 2018 (contexte de pandémie, de pancrises, etc.). Cependant cette étude permet d'avoir une analyse des chiffres au niveau national.

Au niveau cantonal, le réseau se base sur les entités en contact avec les jeunes.

- La santé scolaire via les infirmières scolaires documente une évolution : 4,2% des élèves reçus en 2022-2023 ont nécessité une orientation vers des professionnels de la santé mentale, contre 2,8% en 2018-2019.
- Le sondage "Jura jeunes 4.0" indique que 15% des enfants et 14% des jeunes rapportent vivre du stress et/ou de l'angoisse quotidiennement.

2. Depuis trois ans, un programme santépsy-ados-jura a été mis en place par la Fondation O2 en partenariat avec la République et Canton du Jura. Pouvez-vous nous donner les chiffres sur l'intérêt de ce site ?

La campagne santépsy-ados-jura répond avant tout à la mission d'outiller les professionnels et proches qui entourent les adolescents jurassiens. Les ressources pratiques permettent de mieux comprendre la santé psychique adolescente. Les participants apprennent à repérer les signes de détresse. Ils développent aussi leurs capacités d'intervention.

La campagne déploie ses activités sous plusieurs formes complémentaires. Des formations régulières sont organisées via les lunch santé. La campagne santépsy.ch propose des modules spécialisés. Les formations ENSA enseignent les premiers secours en santé mentale. Des conférences et projections enrichissent régulièrement le programme. Le site internet centralise une boîte à outils complète. Une nouveauté attend le public en avril 2025, avec une journée spéciale concernant les enfants de 5 à 11 ans.

Les chiffres montrent une progression constante de l'intérêt pour ces outils. Le site a reçu 1'293 visites en 2022. Ce nombre est passé à 1'514 en 2023. L'année 2024 marque une forte hausse avec 2'975 visites. Les internautes ont consulté 7'569 pages durant cette même année. La campagne touche aussi les réseaux sociaux. Entre septembre et décembre 2024, elle a atteint 27'838 personnes.

3. Combien de personnes ont suivi les formations ENSA (premiers secours en santé mentale) ?

Depuis 2022, 56 personnes ont été formées aux premiers secours en santé mentale ENSA.

En 2025, face à la demande croissante, deux sessions sont programmées : 19 personnes ont déjà été formées en février et 20 autres seront formées durant la session d'août-septembre.

4. Combien de personnes ont participé aux formations Lunch-Santé et santépsy.ch ?

En trois ans, 185 professionnels ont participé aux lunchs santé organisés chaque automne. En 2024, une formation supplémentaire santépsy.ch a réuni 16 professionnels travaillant avec les jeunes de 12 à 25 ans.

5. Dans le programme santépsy-ados-jura, une boîte à outils est disponible, comprenant diverses vidéos, articles et podcasts. Est-ce que ces ressources sont suivies par les jeunes ?

La boîte à outils du programme santépsy-ados-jura s'adresse principalement aux professionnels et aux proches. Depuis 2022, elle totalise 975 visites. Les capsules vidéo des lunch santé dépassent 1'000 vues. La conférence de 2022 atteint également plus de 1'000 vues.

Pour toucher directement les jeunes, une collaboration active est mise en place avec les Espaces-Jeunes, bibliothèques et écoles. Les jeunes sont orientés vers des plateformes spécialement conçues pour eux :

www.ciao.ch pour les 11-20 ans propose des échanges anonymes avec des professionnels. Les jeunes y trouvent des informations sur douze thématiques, dont la santé mentale.

www.ontecoute.ch accompagne spécifiquement les 18-25 ans romands. Le site offre des consultations professionnelles gratuites et confidentielles.

Ces deux plateformes complémentaires garantissent un accompagnement adapté à chaque tranche d'âge.

6. Le Gouvernement pense-t-il prendre d'autres mesures pour favoriser la bonne santé de nos jeunes ?

Le Gouvernement envisage de poursuivre les différents programmes en cours.

Selon les moyens financiers à disposition dans le cadre du budget, une réflexion sur un ensemble de possibles mesures complémentaires pourra permettre de compléter cette offre de base, dans les domaines suivants :

Développement des programmes :

- Le renforcement des formations pour les professionnels, avec notamment
 - L'extension des actions aux enfants de 5-11 ans
 - Le développement d'interventions spécifiques pour les apprentis
- Le renforcement des compétences psycho-sociales de tous les élèves jurassiens avec des outils supplémentaires.

Approche participative :

- La création d'un groupe de travail incluant les jeunes pour définir les besoins et développer des projets adaptés.

Mesures structurelles :

- L'évaluation de l'impact qualitatif des formations ENSA Lunch-Santé et santépsy.ch.
- L'amélioration du monitoring de la santé des jeunes dans le canton en participant notamment à la prochaine enquête suisse sur la santé (en 2027).

L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer les compétences psychosociales des jeunes, à faciliter l'accès aux ressources d'aide disponibles et à créer un environnement favorable à leur santé mentale.

Le canton du Jura mène actuellement une étude pour améliorer la prise en charge et le soutien des enfants et des jeunes confrontés à des difficultés. Cette enquête vise à identifier les besoins des familles et des jeunes, afin d'adapter et de renforcer les services existants (école, santé, social, etc.). Les résultats serviront de base de travail et de réflexion aux services de l'Etat et aux professionnels du domaine pour l'élaboration d'un plan d'action dans le domaine de la protection de l'enfance et de la jeunesse (0 à 25 ans).

Delémont, le 8 avril 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JBM', written in a cursive style.

Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître